

Dénonciation d Acte d huissier

Par Serviteur, le 10/04/2019 à 11:28

Un acte d'huissier est reçu avec une erreur sur le prix en lettre dans le document la personne qui reçoit I acte voit I erreur car elle connaît le prix car c est elle qui a fait I offre. Peut on dénoncer I acte est le faire déclarer illicite

la aussi problème d interprétation, I erreur ne porte pas grief mais I acte oui

alors comment s en sortir?